

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Compagnie des Alpes Question écrite n° 48581

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur l'evolution de la Compagnie des Alpes, filiale de C3D. Compte tenu de la part de cette compagnie dans l'activite francaise des sports d'hiver, la cession par C3D d'une nouvelle tranche de 9,8 % du capital apres l'introduction du titre bourse peut, a terme, avoir des consequences sur une activite economique dominante pour de nombreuses stations de sports d'hiver. Il souhaite donc savoir si C3D envisage de garder la majorite dans l'actionnariat de la Compagnie des Alpes et la place que cette filiale de la Caisse des depots entend prendre dans le developpement de la montagne francaise et notamment dans les stations moyennes d'altitude ou des besoins de developpement existent encore.

Données clés

Auteur : M. Bouvard Michel Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48581 Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : économie et finances Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 897